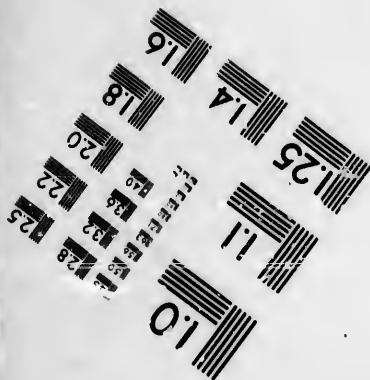
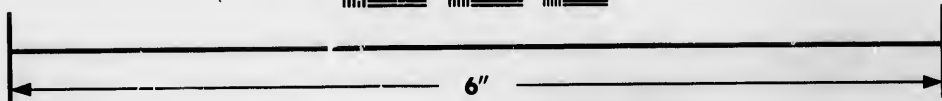
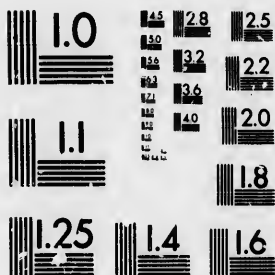


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproducers / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

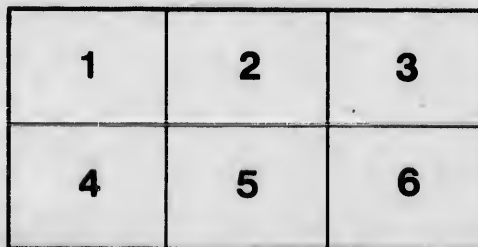
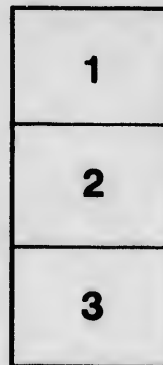
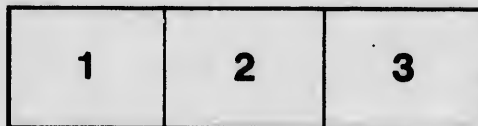
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
mage

rata
o

elure,
à

32X

SUISSE

CONF

D'IG

ME

A VENDRE CH

LE

SUISSE MÉTHODISTE

CONFONDU ET CONVAINCU

D'IGNORANCE

ET DE

MENSONGE.



Montreal :

A VENDRE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1851.

LIBRARY OF THE
BIBLIOTHEQUE

DE LA BIBLIOTHEQUE

DE LA BIBLIOTHEQUE

1780
C458
[S

B. O. R.
NO. 7119

C'EST
cendie q
C'est au
s'établir
de ses au
Toute
témoin d
cant Suis
discussio
Cet au
dans nos
Jésus-Ch
lorsque M
il venait,
n'a pas m
à ces troi
Il a été
St. Marc
tent leurs
la traditi
Comple
nir le cor
M. Chin
était faus
homme a
dire qu'il

PRÉFACE.

C'EST par le mensonge, le pillage, le meurtre et l'incendie que le Protestantisme s'est établi en Europe.... C'est aussi par le mensonge que le Protestantisme veut s'établir dans nos campagnes, en attendant qu'il se serve de ses autres armes favorites : le meurtre et le pillage.

Toute la paroisse de Ste. Marie de Monnoir avait été témoin de la défaite et de la fuite honteuse d'un prédicant Suisse Méthodiste nommé Roussy qui avait eu une discussion avec Monsieur Chiniquy.....

Cet audacieux aventurier, que quelques pauvres dupes dans nos campagnes, ont pris pour un nouvel Apôtre de Jésus-Christ, est resté dans la plus complète confusion lorsque M. Chiniquy lui a demandé ce qu'il était, d'où il venait, et qui l'avait envoyé prêcher l'Évangile. Il n'a pas même pu répondre une seule parole de bon sens à ces trois questions.

Il a été forcé d'avouer qu'il ne pouvait pas savoir que St. Marc et St. Luc avaient écrit les Évangiles qui portent leurs noms, excepté en se servant de l'autorité de la tradition contre laquelle il avait d'abord parlé.

Complètement battu sur la tradition, il n'a pu soutenir le combat et a pris honteusement la fuite, lorsque M. Chiniquy lui a eu démontré que la Bible Protestante était fautive et mensongère..... Eh bien, ce même homme a eu l'effronterie de publier un pamphlet pour dire qu'il a été victorieux dans la discussion.

Ce pamphlet a excité au plus haut point la surprise et l'indignation des habitants de Ste. Marie..... Ils en ont pris connaissance dans une grande assemblée de toute la paroisse le 30 mars dernier. Nous donnons ci-après les résolutions passées à cette assemblée pour protester contre les innombrables faussetés contenues dans l'écrit du ministre méthodiste.

A une assemblée de tous les habitants de la paroisse de Ste. Marie de Monnoir, convoquée dans la Sacristie, à l'issue de l'Office Divin du matin, le 30 Mars 1851, Etienne Poulin, Ecr., fut élu Président et M. Fréchette, Secrétaire.

Communication ayant été donnée d'un pamphlet écrit par *Louis Roussy*, intitulé :—“ Récit de la discussion entre M. Chiniquy et M. Roussy, au village de “ Ste. Marie de Monnoir, Mardi, le 7 Janvier 1851.” Les Résolutions suivantes ont été passées à l'unanimité :

1ère RÉOLUTION.—Proposée par M. Joseph Rinvillie ;
Secondée par M. Eustache Gratton.

Résolu—Que le dit Pamphlet est d'un bout à l'autre un tissu de mensonges, et qu'une des premières faussetés qu'il contient est celle où il est dit que M. Chiniquy a *outragé, insulté et calomnié les Protestants* ; au contraire, M. Chiniquy, à plusieurs reprises, a répété que l'immense majorité des Protestants du Canada, méritaient toute notre estime et notre amitié, en vivant au milieu de nous comme des hommes bien élevés ; ne cherchant pas à nous insulter, ni à troubler la paix de nos familles en y semant la discorde..... M. Chiniquy nous a averti

2de Ré

Résolu—

“ C

“ r

“ C

“ p

“ f

Le

sûr

dis

vé

3me R

Résolu—

Pr

rè

esp

sid

pa

l'a

M

qu

à plusieurs reprises qu'il ne parlait que de la méprisable secte d'aventuriers qu'on appelle *Méthodistes Suisses*. Il est vrai que ce monsieur nous a dit que c'était des *hypocrites*, des *ignorants* et des *imposteurs* ; mais ces dures vérités sont amplement prouvées à chaque page du pamphlet de M. Roussy.

2de RÉSOLUTION.—Proposée par M. Joseph Ménard ;
Secondée par M. Louis Marcoux.

Résolu—Que M. Roussy ment, lorsqu'il dit, page 4 et 5 :
“ Que beaucoup de Catholiques Romains des plus
“ respectables étaient sûrs que l'intention de M.
“ Chiniquy était d'insulter son adversaire dans le
“ but de causer du trouble et de la confusion, à la
“ faveur desquels il pourrait mieux crier victoire.”
Les Catholiques respectables de Ste. Marie étaient
sûrs au contraire, que M. Chiniquy ne désirait la
discussion, devant toute la paroisse, qu'afin que la
vérité fut plus publiquement manifestée.

3me RÉSOLUTION.—Proposée par M. Hypolitte Messier ;
Secondée par M. Joseph Gauthier.

Résolu—Que M. Roussy ment, lorsqu'il dit que M. le
Président a reconnu que M. Chiniquy violait les
règles de la discussion, en voulant savoir avec quelle
espèce d'homme, il allait discuter..... M. le Pré-
sident a publiquement déclaré que M. Chiniquy,
par respect pour lui-même comme par respect pour
l'assemblée, devait aimer à connaître les titres que
M. Roussy avait à la confiance publique.....

M. Roussy ment encore, quand il dit, page 9,
qu'il a traité M. Chiniquy de *polisson* ; car si M.

Roussy eut osé proférer une telle parole, il eut été aussitôt mis à la porte avec ignominie.....

Un autre mensonge dans la même page est, lorsque M. Roussy dit que M. Chiniquy a été condamné par le président et les arbitres à faire *amende honorable*.

Le président et les arbitres ont, au contraire, déclaré qu'il n'y avait aucune réparation à faire, puisque M. Chiniquy avait parfaitement droit de savoir avec qui il allait entrer en discussion.

4me RÉSOLUTION.—Proposée par M. Ambroise Bédard ;
Secondée par M. Alexis Ponton.

Résolu—Que cette assemblée comprend mieux que jamais, combien M. Chiniquy avait raison de vouloir savoir le caractère de l'homme avec qui il allait entrer en discussion, et qu'il devait avoir de la répugnance à se mesurer avec un aventurier ; puisque le pamphlet de M. Roussy prouve qu'il est un homme indigne du caractère de Ministre de l'Evangile qu'il se donne.

5me RÉSOLUTION.—Proposée par M. E. Poulin ;
Secondée par M. E. Charbonneau.

Résolu—Que nous devons plaindre de tout notre cœur les pauvres dupes, qui écoutent les paroles mensongères d'hommes capables d'écrire des faussetés comme M. Roussy vient d'en écrire, dans son pamphlet. Il fait, dans son rapport, des commentaires qu'il n'a pas faits lors de la discussion, et il passe sous silence une partie des textes que M. Chiniquy a cités, commentés et qui confondaient M. Roussy invinciblement.

6me RÉS

Résolu—

que

dan

A

que

que

tait

“ p

“ n

I

seu

éta

lui,

par

acc

suit

quy

l'ig

ten

Dès l
MM. G
indigné
bitaient
parer le
messieu

6me RÉSOLUTION.—Proposée par M. Pierre Carreau ;
Secondée par M. Magloire Ponton.

Résolu—Que M. Roussy ment, quand il dit (page 30) que les habitants de Ste. Marie s'en retournèrent dans leurs maisons peu satisfaits.

Au contraire, tout le monde était content de voir que M. Roussy avait été parfaitement confondu, et que par sa propre bouche il avait avoué qu'il mentait lorsqu'il disait :—“ Qu'en religion, tout doit se “ prouver par un texte de l'Écriture-Sainte, et qu'on “ ne doit pas se fier à la tradition.”

Il a avoué qu'il était incapable de trouver un seul texte pour prouver que St. Marc et St. Luc étaient inspirés de Dieu. Il a été forcé, malgré lui, d'avouer qu'on ne connaissait cette vérité *que par la tradition*. Et si la honte dont il s'est trouvé accablé par sa défaite, ne l'eût fait sauver tout de suite, il était clair à tout le monde, que M. Chiniquy lui aurait donné de nouvelles preuves de l'ignorance et de la mauvaise foi de tous les prétendus réformateurs de religion.

(Signé,) ETIENNE POULIN, *Président*,
AMB. FRÉCHETTE, *Secrétaire*.

~~~~~

Dès le 9 du même mois, M. Harbeck, Président, et MM. Gatien et Franchère, Secrétaires de l'assemblée, indignés des faussetés que les journaux protestants débitaient sur cette discussion, s'étaient réunis pour préparer le rapport que nous publions aujourd'hui..... Ces messieurs avaient entre leurs mains, les notes prises pen-

dant la discussion, et ont pu facilement donner avec exactitude le récit de ce qui s'est passé.

Nous croyons donc faire plaisir et rendre service à nos bons cultivateurs, surtout à ceux que les Méthodistes Suisses cherchent à tromper, en publiant ces documents.

J. B. ROLLAND.

AYANT VU, dans les colonnes du *Montreal Witness* journal protestant, un compte rendu de la discussion religieuse qui a eu lieu à Ste. Marie, entre M. CHINIQUY et M. ROUSSY, et voyant que ce compte rendu est rempli d'inexactitudes et de faussetés: Nous croyons, en honneur et en conscience, devoir faire connaître la vérité au public. Et voilà pourquoi nous publions cette discussion dans tous ses détails. L'un de nous était Président, et les deux autres Secrétaires de l'assemblée devant laquelle cette discussion a eu lieu; et nous nous croyons en état de faire connaître, mieux que qui que ce soit, ce qui s'y est passé et ce qui s'y est dit. Et nous certifions que ce qui suit, est le fond de ce qui s'est dit et passé, dans la discussion entre M<sup>r</sup> Chiniquy et M. Roussy, à Ste. Marie, le 7 Janvier 1851.

JOSEPH HARBECK,

L. FRANCHÈRE,

F. H. GATIEN, N. P.

Ste. Marie, 9 Mars 1851.

D'IG

LE s  
étaient  
pour a  
discuss  
dée de  
midi, p  
l'imme  
Temp  
prépar  
entenc

M.  
Gatien  
furent  
notes  
MM.  
par le  
quest  
qui s'  
dent

M.

ner avec

service à  
ethodistes  
cuments.

LAND.

tness jou-  
religieuse  
M. Rous-  
inexacti-  
eur et en  
au pu-  
e discus-  
tait Pré-  
assemblée  
ous nous  
qui que  
Et nous  
s'est dit  
y et M.

K,

P.

# LE SUISSE MÉTHODISTE

CONFONDU ET CONVAINCU

## D'IGNORANCE ET DE MENSONGE.

~~~~~

Le sept janvier, 1851, plusieurs citoyens de Ste. Marie étaient envoyés dans toutes les directions de la paroisse, pour annoncer que M. Roussy avait enfin consenti à la discussion publique qu'on lui avait inutilement demandée depuis longtemps. Aussi, à une heure de l'après-midi, plus de quatre cents hommes se pressaient dans l'immense salle du presbytère, autour de l'Apôtre de la Tempérance et de M. Roussy, à qui on avait d'avance préparé une estrade, pour qu'ils pussent être mieux entendus de la foule.

M. Joseph Harbeck fut élu Président, et MM. F. H. Gatien, notaire, et Léandre Franchère, commerçant, furent priés d'agir comme Secrétaires, et de prendre notes de ce qui se dirait et se ferait pendant la discussion. MM. Chiniquy et Roussy convinrent alors d'en passer par les décisions de M. le Président dans toutes les questions de droit et de personnes (et non de dogmes) qui s'élèveraient pendant la discussion. M. le Président fut aussi chargé de faire garder l'ordre et le silence.

M. Roussy demanda qu'on nommât dix personnes pour

aider le président de leurs conseils, et le rendre plus capable de faire tenir l'ordre. Le Rév. M. Chiniquy lui répondit qu'il ne voyait aucune nécessité d'élire un si grand nombre de personnes, vu que ce serait compliquer et faire traîner en longueur chaque question qui pourrait venir en litige : que d'ailleurs, il n'y avait pas besoin de tant de personnes pour faire tenir l'ordre au milieu d'hommes aussi paisibles, aussi respectables et aussi chrétiens que ceux au milieu desquels il avait le plaisir et l'honneur de se trouver ; mais puisque tel était le désir de M. Roussy, il ne voulait pas le contrarier, et dix personnes, en conséquence, furent nommées pour aider M. le Président.

Ces dispositions préliminaires étant faites, M. Chiniquy se lève et parle à peu près en ces termes :—

M. LE PRÉSIDENT,

Voici un événement après lequel vous soupirez depuis longtemps, dans cette belle paroisse—voici une circonstance que j'ai aussi appelée de mes vœux les plus ardents.

Des hommes sont venus crier que nous étions des idolâtres ; que notre sainte religion catholique n'était qu'un tissu d'erreurs. Ils publient que les prêtres catholiques ne sont que de faux prophètes qui trompent les peuples. Et un de ces hommes est aujourd'hui parmi nous pour prouver, dit-il, toutes ces choses.... Eh bien, je suis heureux de le rencontrer—avec la grâce de Dieu, rien ne me sera plus facile que de le confondre et de montrer de quel côté sont les faux prophètes. l'ignorance et le mensonge.

Mais avant de commencer la discussion j'ai une chose à vous proposer, M. le Président. M. Roussy et moi, nous sommes convenus d'en passer par votre jugement dans les questions de forme qui pourraient s'élever entre nous ; aussi, dans la proposition que je vais vous soumettre, je veux en passer par ce que vous déciderez....

Par
sembl
sions
jusqu
de cet

M.
" M.
tion
venu
n'y a
et M
man

M
M. P
mis
la p
m'ô
d'ou
tien

L
sur
vier
ma
nou
ne
ce
nou
fou
pré
rie
vie

Je
M
de
un

Par respect pour cette nombreuse assemblée, il me semble qu'il convient que M. Roussy et moi, nous fassions connaître qui nous sommes, d'où nous venons, et jusqu'à quel point nous méritons l'attention et le respect de ceux devant qui nous allons avoir l'honneur de parler.

M. ROUSSY se leva précipitamment et avec chaleur. " M. le Président, dit-il, je proteste contre cette proposition de M. Chiniquy. Avant de venir ici, je suis convenu avec ce monsieur, que pendant la discussion, il n'y aurait aucune question personnelle entre lui et moi, et M. Chiniquy ne peut faire cette proposition sans manquer à la parole d'honneur qu'il m'a donnée....

Mr. CHINIQUY—M. le Président: Il est certain que M. Roussy ne m'a pas compris, s'il a cru que le compromis passé entre lui et moi en votre présence, comme en la présence de plus de cinquante témoins ce matin, m'ôtait la faculté de lui demander poliment qui il est, d'où il vient, à quelle religion il appartient, et de qui il tient le pouvoir qu'il exerce de prêcher.

L'Europe lance tous les jours des milliers d'étrangers sur nos rives..... Parmi ces émigrés, il y en a qui nous viennent avec un caractère non seulement équivoque, mais complètement perdu; disons le mot, il y en a qui nous arrivent après avoir mille fois mérité la corde. Je ne veux pas dire que M. Roussy soit nécessairement de ce nombre.... Non, assurément, mais il me semble que, nous Canadiens, nous mériterions le mépris qu'une foule d'Européens ont pour nous, si nous étions toujours prêts à environner de notre respect le premier aventurier qui, s'affublant d'un titre qu'il a pris je ne sais où, vient se poser en apôtre d'une nouvelle religion.

M. Roussy, (prenant alors son casque et son manteau,) Je m'en vais, c'est un guet-à-pens qu'on m'a préparé. M. Chiniquy manque à la parole d'honneur qu'il m'a donnée—il m'insulte en donnant à entendre que je suis un aventurier sans principe.

M. CHINIQUY—M. Roussy se méprend étrangement, s'il croit que je veuille l'insulter. Un pareil dessein est loin de ma pensée—mais il me semble que tout homme qui a quelque respect pour soi-même a droit de savoir à qui il parle, avec quelle espèce d'homme il discute.... C'est pour remplir la promesse que j'ai faite d'éloigner toute question personnelle, *pendant la discussion*, que je demande en ce moment à M. Roussy qui il est, d'où il vient, à quelle religion il appartient : qui lui a donné mission de prêcher et d'expliquer l'Évangile; ou de quel droit il se pose en apôtre au milieu de nous, si personne ne lui a donné pouvoir de prêcher. La discussion n'est pas commencée. La proposition que je fais, n'est donc pas contraire à la parole d'honneur que j'ai donnée de ne pas faire rentrer des questions de personnalité *pendant la discussion*.

Lorsque M. Roussy a demandé de nommer un président, aidé de dix autres personnes, pour décider sur les questions de personnalité ou de formes qui s'élèveraient entre nous deux, il supposait nécessairement qu'il naîtrait, dans la discussion, quelques unes de ces questions. Et la surprise que ce monsieur feint de manifester, ne me paraît qu'un misérable prétexte de nous échapper et de ne pas continuer une discussion dans laquelle il a plus d'une raison de craindre que l'avantage ne sera pas de son côté....

D'ailleurs, M. le Président, ce n'est ni M. Roussy, ni moi, mais vous, et vous seul, qui devez juger cette question; et M. Roussy doit en passer par votre jugement, s'il a quelque respect pour la parole d'honneur qu'il a donnée de se soumettre à votre décision.

M. LE PRÉSIDENT se lève alors et s'adressant à M. Roussy :—“ M. Roussy, il me semble que la demande de M. Chiniquy est convenable.... Un homme d'honneur ne doit jamais avoir peur ni honte de décliner les titres qu'il a au respect et à la considération de ceux devant qui il paraît, surtout pour la première fois. Quoique nous aimions à supposer que vous êtes un gentilhomme, la plus grande partie de ceux qui forment cette

assemblée
qui vous
mission d

Ces par
toute l'as

M. CH
crétaires
“ le Prési
“ et veuil

“ IGNA
“
“

“ UNIV
“ cimus
“ Tempe
“ tem, N
“ illum
“ conson
“ tem qu
“ qua pr
“ cramus
“ cœtera
“ nare co
“ tractar
“ requis
“ nec no
“ exerces
“ exhibe
“ signo
“ nostri
“ mus M
“ anno r
“ nii Sex

“ J

assemblée, et moi en particulier, nous aimerions à savoir qui vous êtes, d'où vous venez, et de qui vous tenez la mission de prêcher l'Évangile."

Ces paroles furent couvertes des applaudissements de toute l'assemblée.

M. CHINIQUEY se levant alors, présente à MM. les Secrétaires le document suivant, en disant : " Voici, M. le Président, qui je suis—lisez, messieurs les secrétaires et veuillez bien traduire."

" IGNATIUS BOURGET, MISERATIONE DIVINA ET
" S.Æ. SEDIS APOSTOLICÆ GRATIA, EPISCOPUS
" MARIANOPOLITANENSIS, ETC., ETC., ETC."

" UNIVERSIS præsentis litteras inspecturis, notum facimus et attestamur Venerabilem Carolum Chiniquy, Temperantiæ Apostolum, Nostræ Diocœcis Sacerdotem, Nobis optimè notum esse, exploratumque habere illum vitam laudabilem et professione Ecclesiasticâ consonam agere, nullisque ecclesiasticis censuris, saltem quæ ad nostram devenerunt Notitiam innodatum ; qua propter, per viscera Misericordiæ Dei Nostri, obsecramus omnes et Singulos Archiepiscopos, Episcopos, cœteras que Ecclesiæ dignitates ad quos ipsum declinare contingerit, ut eum, pro Christi Amore, benignè tractare dignentur, et quando cumque ab eo fuerint requisiti, Sacrum Missæ Sacrificium ipsi celebrare, nec non alia munia Ecclesiastica, et pietatis opera exercere permittant, paratos nos ad similia et majora exhibentes: In quorum fidem, præsentis litteras signo sigilloque nostris, ac Secretarii Episcopatus nostri subscriptione communitas expediri mandavimus Marianopoli, in Cœdibus Nostris Beati Jacobi, anno millesimo quinquagesimo. Die vero mensis Junii Sextâ."

" ✠ IG. EPUS. MARIANOPOLITANENSIS."

" J. O. PARÉ, CAN. SECRETIUS."

(TRADUCTION.)

IGNACE BOURGET, PAR LA MISÉRICORDE DIVINE ET
LA GRACE DU SAINT SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE
DE VILLE-MARIE (MONTREAL.)

Nous certifions et Nous aimons à faire connaître, à tous ceux qui liront ces présentes que le Révérend Charles Chiniquy, Prêtre, Apôtre de la Tempérance, de notre Diocèse Nous est bien connu, et qu'après mûr examen, Nous assurons qu'il mène une vie digne de l'Etat Ecclésiastique, et qu'il n'est, à notre connaissance, lié par aucune censure Ecclésiastique: C'est pourquoi Nous prions, par les entrailles de la Miséricorde de Dieu, tous les Archevêques, Evêques, ou autres dignitaires Ecclésiastiques, chez qui il ira, de le bien recevoir, pour l'amour de Jésus-Christ: et dans le cas où il le désirerait, de lui permettre, de célébrer le St. Sacrifice et d'exercer les autres fonctions ecclésiastiques, déclarant que Nous sommes, Nous-même, prêt à lui conférer ces privilèges et d'autres plus grands encore.

En foi de quoi, Nous avons donné les présentes lettres sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire, dans notre ville et Palais Episcopal, le 6 Juin 1851.

✠ IG. EVÊQUE DE MONTREAL,

Par ordre,

(Signé,) J. O. PARÉ, CHAN. SEC.

M. CHINIQUY—M. le Président, je viens de vous montrer qui je suis; que M. Roussy en fasse autant; qu'il nous dise avec quel caractère il a quitté l'Europe; qu'il nous dise par quelle autorité il prêche l'Evangile; à quelle religion il appartient: oui, qu'il ait la condescendance de nous faire connaître s'il appartient à l'Eglise Episcopaliennne d'Angleterre, ou à l'Eglise Presbytérienne d'Ecosse, ou bien s'il est Méthodiste, Jumper ou Mormon. Ce sont là certainement des choses qu'il nous importe de savoir, et que nous avons droit de demander à un homme qui se pose en prophète parmi nous.

M. R.
manteau
plus lon
tions qu
le renc
ère de
le reg
de prou
du St.
m'aura
pour m

M. C.
manière
M. Ro
la per
Nous
qu'on
cule et
respec
vernet
de m
plus lo
Lor
être tr
il s'es
arrive
des in
parole
et le
un m
dixit.
des g
se tr
vous,
soyez
tre de
ves.
vant
du lu

M. ROUSSY (se levant précipitamment, et prenant son manteau pour s'en aller.) Je ne puis consentir à rester plus longtemps ici.... Je refuse de donner les explications que M. Chiniquy demande, car je ne serais pas venu le rencontrer, si j'eusse cru qu'il put douter de mon caractère de gentilhomme et de ministre du St. Evangile. Je regarde comme une insulte la demande qu'il me fait de prouver ces choses.... Si je n'étais pas un ministre du St. Evangile, Son Excellence le Gouverneur ne m'aurait pas donné de diplômes pour enterrer les morts, pour marier et pour en tenir registre.

M. CHINIQUY—Voilà, M. le Président, une singulière manière de prouver qu'on est ministre de l'Evangile.... M. Roussy nous assure que le Gouverneur lui a donné la permission d'enterrer, de marier et d'en tenir registre !! Nous parler d'un diplôme de gouverneur pour prouver qu'on est ministre de l'Evangile, est la chose la plus ridicule et la plus absurde, M. le Président, que vous et cette respectable assemblée ayez jamais entendue. Un gouverneur peut bien nommer un juge à paix, un capitaine de milice, un magistrat civil, mais il ne peut aller plus loin.

Lorsque M. Roussy nous assure qu'il s'attendait à être traité par moi, comme vrai ministre de l'Evangile, il s'est fait grandement illusion.... Les étrangers qui arrivent dans ce pays nous prennent sans doute pour des imbéciles, lorsqu'ils croient que sur leur simple parole, nous allons leur accorder les titres, la confiance et le respect qu'ils demandent,—que nous allons en un mot, nous prosterner humblement devant leur *ipse dixit*. Si M. Roussy a rencontré jusqu'à ce moment des gens assez bons pour en agir ainsi à son sujet, il se trompe grandement, j'en suis assuré, s'il croit que vous, M. le Président et cette respectable assemblée soyez prêts à le regarder comme un vrai et digne ministre de l'Evangile, avant qu'il nous ait donné ses preuves. Quant à moi, j'ai fait à M. Roussy ce matin, devant plus de cinquante hommes, une chose qui aurait dû lui ouvrir les yeux sur ce que je pense à son sujet....

Vous y étiez, M. le Président, et cette circonstance ne vous a pas échappée, j'en suis certain.... J'ai donné la main à tout le monde, excepté à M. Roussy.... M. Roussy est le premier homme à qui j'ai cru devoir refuser ma main.... J'attendais pour la lui donner qu'il nous prouvât que les titres dont il se pare ne sont pas une usurpation. Je serais content et heureux de pouvoir lui donner la main en ce moment.... Mais pour cela il faut qu'il nous montre qu'il ne nous en impose pas lorsqu'il s'annonce comme un nouvel apôtre, et comme un successeur de ceux à qui Jésus-Christ a dit: "Allez—enseignez toutes les nations.... Je serai avec vous "jusqu'à la fin des siècles.".....

M. Roussy—(voulant encore partir)—M. Chiniquy m'insulte, dit-il, et je ne soutiendrai pas discussion avec ce monsieur sans qu'il me fasse réparation.....

M. CHINIQUY—M. le Président—Si c'est une insulte, de demander à une personne à qui on n'a jamais parlé, qu'on n'a jamais vue, et qui vient, Dieu sait d'où "qui êtes-vous, monsieur, d'où venez-vous, et que voulez-vous."—Si c'est une insulte de demander ces choses, je suis prêt à faire toute espèce de réparation, (en riant). Oui, je suis prêt même à me jeter aux genoux de M. Roussy pour lui demander pardon, si vous le jugez à propos.... Mais il me semble que ce n'est pas moi qui insulte M. Roussy—c'est lui qui nous insulte, lorsqu'il nous dit que nous n'avons pas en Canada le droit de demander aux étrangers que l'Europe vomit constamment sur nos rives, "qui êtes-vous, d'où venez-vous et que voulez-vous." Surtout lorsque ces étrangers se posent en notre présence comme les ambassadeurs du Christ sur la terre..... Prononcez, M. le Président—Est-ce insulter un homme qui vient, au nom de Dieu, nous de mander de changer de religion; qui vient nous prêcher une nouvelle doctrine, qui s'annonce comme un ministre du ciel, que de lui dire:—"Qui êtes-vous, et qui vous a donné mission de prêcher l'Évangile—quelle preuve avez-vous à nous donner que vous savez mieux inter-

"préte
"Prouv
"vous
"Cath

M. R
M. Chi
vous ét

M. R

Alor

nomm

Décide

est, d'

appelle

décide

ce que

tiens à

trop lo

roisse

religio

laisse

mon p

vous..

sentir

les tit

vangi

espèce

M.

que le

mons

Alc

prend

terme

n'avc

mand

cation

à vou

“prêter les Ecritures-Saintes que l’Eglise Catholique.
 “Prouvez-nous que l’Esprit-Saint vous éclaire plus,
 “vous seul, qu’il n’éclaire les deux cent millions de
 “Catholiques qui couvrent le monde.”

M. LE PRÉSIDENT—M. Roussy, je ne trouve pas que
 M. Chiniquy vous insulte en vous demandant ce que
 vous êtes et qui vous a donné mission de prêcher.....

M. Roussy—(voulant toujours partir.)

Alors, M. CHINIQUY s’adressant aux dix messieurs
 nommés pour assister de leur conseil M. le Président....
 Décidez, messieurs, si demander à un étranger qui il
 est, d’où il vient, ce qu’il veut, soit une insulte. J’en
 appelle à votre honneur et à votre bon sens.... Si vous
 décidez que ce soit une insulte, je suis prêt à faire tout
 ce que vous trouverez convenable pour la réparer.... Je
 tiens à ce que M. Roussy ne nous échappe pas.... Il y a
 trop longtemps que je désire montrer à cette brave pa-
 roisse l’ignorance de tous ces fabriquant de nouvelles
 religions, et la circonstance est trop belle pour que je la
 laisse échapper.—Je veux donc faire tout ce qui sera en
 mon pouvoir pour forcer M. Roussy de discuter devant
 vous.... Mais comme je pense que M. Roussy ne con-
 sentira jamais, et pour de bonnes raisons, à nous montrer
 les titres qu’il a à notre respect comme ministre de l’E-
 vangile, je retire ma motion. Et sans savoir à quel
 espèce d’homme j’ai affaire, je consens à discuter.

M. Roussy, veut alors partir, mais on l’arrête, pour
 que les dix juges nommés à la demande expresse de ce
 monsieur, prononcent.

Alors un de ces dix qui est protestant, nommé Auger,
 prend la parole au nom de tous, et parle à peu près en ces
 termes: “M. Roussy, puisque M. Chiniquy déclare
 n’avoir pas eu l’intention de vous insulter en vous de-
 mandant qui vous êtes, vous devez accepter son expli-
 cation. D’autant plus que ce monsieur se déclare prêt
 à vous faire toute espèce de réparation que nous juge-

rions à propos de lui demander. D'ailleurs, M. Chini-
quy retire sa motion, et consent à discuter avec vous
sans savoir qui vous êtes; vous ne pouvez refuser, en
honneur la discussion."

Cette décision fut applaudie de tout le monde. Et
M. Roussy reprit sa place.

M. CHINIQUY—à M. le Président—J'aurais aimé à
connaître avec qui j'allais entrer en discussion, et il me
semble encore que nous avons tous le droit de le savoir,
mais puisque cette connaissance nous est interdite—ou-
vrons la discussion, sans plus tarder.

M. Roussy parcourt les campagnes pour dire que la
bible et la bible seule interprétée par chaque individu,
doit être la seule règle de notre foi..... Il assure que
la bible est la seule autorité qui puisse nous guider à
travers les ténèbres de la vie. Il a dit qu'on doit rejeter
tout ce qui n'est pas prouvé par un texte claire de la
bible..... Il dit qu'on ne doit tenir aucun compte des
saintes traditions, ni de l'autorité de l'Eglise. Eh bien !
M. le Président, je défie M. Roussy de prouver ces as-
sertions et je m'engage de démontrer que chacune de
ces propositions est une absurdité.

M. Roussy—M. le Président—Rien ne m'est plus
facile que de prouver que la bible, et la bible seule, et
non la tradition, est la règle de tout homme qui désire
opérer son salut.....

Moïse dit expressément dans le Deutéronome :—
(chap. iv, versets 2 et 5,) " Vous n'ajouterez ni n'ôte-
rez rien aux paroles que je vous dis : gardez les com-
mandements du Seigneur votre Dieu, que je vous
annonce de sa part."

" Vous savez que je vous ai enseigné les lois et les
ordonnances, selon que le Seigneur mon Dieu me l'a
commandé : Vous les pratiquerez donc dans la terre
que vous devez posséder."

Voilà qui est précis :—" Vous n'ajouterez ni ne re-
trancherez rien aux paroles que je vous dis." Il n'y

pas ici g
pas M. le
Au livr
son peupl
" et arme
" accomp
" a presc
" che, afi
" vous av
" Que
" votre b
" afin qu
" y est é
On lit
(c. viii, v
" loi dev
" de tous
" du sept
" Et il
" au mili
" depuis
" des fen
" l'enten
" tives à
Le Ps
beau des
qu'il y a
Qu'est
Isaïe, si
les yeux
saint Pr
" nous
" parlem
" leur :
" va-t-o
" C'est
" témoi
Mais
nous av
méditer

a pas ici grand chose en faveur des traditions, n'est-ce pas M. le Président.

Au livre de Josué, Dieu parlant à ce conducteur de son peuple, lui dit :—(c. i, v. 7 et 8.)—“ Prenez courage, et armez-vous d'une grand fermeté pour observer et accomplir toute la loi que mon serviteur, Moïse, vous a prescrite. Ne vous détournez ni à droite ni à gauche, afin que vous fassiez avec intelligence tout ce que vous avez à faire.”

“ Que le livre de cette loi soit continuellement dans votre bouche ; et ayez soin de la méditer jour et nuit, afin que vous observiez et que vous fassiez tout ce qui y est écrit.”

On lit encore dans le livre de Néhémias ce qui suit :—(c. viii, v. 2, 3 et 8.)—“ Et Esdras, Prêtre, apporta la loi devant l'assemblée des hommes et des femmes, et de tous ceux qui pouvaient l'entendre, le premier jour du septième mois.”

“ Et il lut dans ce livre clairement et distinctement, au milieu de la place qui est devant la porte des eaux depuis le matin jusqu'à midi, en présence des hommes, des femmes et de tous ceux qui étaient capables de l'entendre ; et tout le peuple avait les oreilles attentives à la lecture de ce livre.”

Le Psaume cxviii, qui est le plus long comme le plus beau des Psaumes, n'est qu'une répétition de l'avantage qu'il y a à méditer constamment la loi du Seigneur.

Qu'est-ce que Dieu nous dit par la voix du Prophète Isaïe, si ce n'est d'avoir constamment sa sainte loi sous les yeux et dans le cœur. Voici les propres paroles du saint Prophète :—(c. viii, v. 19 et 20.)—“ Et lorsqu'ils nous diront : consultez les devins et magiciens qui parlent tout bas, dans leurs enchantements ; répondez-leur : chaque peuple ne consulte-t-il pas son Dieu, et va-t-on parler aux morts de ce qui regarde les vivants. C'est plutôt à la loi de Dieu qu'il faut recourir et au témoignage.”

Mais laissons là l'Ancien Testament et les Prophètes ; nous avons vu qu'ils sont unanimes à nous inviter à méditer et à étudier sans cesse la loi du Seigneur.....

Ils ne nous disent pas un mot de Tradition. Venons à notre Seigneur Jésus-Christ et à son saint Evangile ; et nous verrons qu'ils sont encore plus précis à nous prescrire d'étudier la loi du Seigneur et de fuir les traditions des hommes.

Dans Saint Mathieu—(c. xv, v. 3.)—“ Alors Jésus-Christ répondit aux Pharisiens :—Pourquoi, vous-mêmes, violez-vous les commandements de Dieu pour suivre vos traditions ?”.... Ne voilà-t-il pas la doctrine de la tradition condamnée par la bouche de Christ lui-même.

Dans Saint Jean—(c. v, v. 39.)—notre Seigneur ne dit-il pas positivement :—“ Lisez avec soin les écritures, parce que vous croyez y trouver la vie éternelle ; et ce sont elles qui rendent témoignage de moi.”

Et quoi de plus positif pour nous démontrer la nécessité et l'utilité de lire et de méditer sans cesse les saintes Ecritures, que ce texte des Actes des Apôtres—(c. xvii, v. 11 et 12.)—“ Or, ces Juifs de Berée étaient de plus honnêtes gens que ceux de Thessalonique, et ils reçurent la parole de Dieu avec beaucoup d'affection et d'ardeur, examinant tous les jours les Ecritures, pour voir si ce qu'on disait était véritable : de sorte que plusieurs d'entre eux, et beaucoup de femmes grecques de qualité, et un assez grand nombre d'hommes, crurent en Jésus-Christ.” Vous voyez par là ce qu'il faut penser d'une Eglise qui soustrait les saintes Ecritures à ses peuples pour les amuser de ses traditions?... Et Saint Jean, dans son Apocalypse, ne dit-il pas que ceux-là sont maudits de Dieu, qui ajoutent ou retranchent un mot au livre de ces Prophéties.—N'est-ce pas là une preuve éclatante que Dieu veut qu'on ne s'en tienne qu'à la parole écrite dans son saint Evangile, et qu'il a en horreur les traditions des hommes.

M. CHINIQUY—M. le Président—C'est l'usage de nos bonnes vieilles grand' mères d'effrayer les petits enfants par des contes puériles..... Il paraît que c'est aussi l'usage des réformateurs de religion d'imaginer de som-

bres histo
leurs dup
les échos
ridicule,
contredit
dans la l
ne sais tr
dire par s
nous som
nous abh
Mais c'es
instruits

Qui a
pendant
apostats
l'Eglise
eussent t
par leur
avant qu
mot, l'E
Ecriture
elle ne r
naissanc
s'était é
merie, j
Bible, e
de la E
l'Europ
avaient
tion, et
Catholi
a été ob
et à la
Protest
vaient
menson
tion de
empois
abreuv
âmes..

brés histoires avec lesquelles ils épouvantent et amusent leurs dupes. Parmi ces histoires effrayantes dont tous les échos des pays prétendus réformés retentissent, la plus ridicule, la plus sotté et la plus mensongère est, sans contredit, celle dont M. Roussy a semblé préoccupé pendant la longue suite de textes qu'il vient de nous lire, je ne sais trop pourquoi. M. Roussy a tant de fois entendu dire par sa vieille grand' mère, que nous Catholiques, nous sommes les ennemis de la parole de Dieu, et que nous abhorrons la Ste. Bible, qu'il le croit fermement... Mais c'est là un de ces vieux contes dont les Protestants instruits rougissent.

Qui a conservé le dépôt sacré des Ecritures Saintes pendant les quinze cents années qui ont précédé les apostats et impudiques Luther et Calvin, si ce n'est l'Eglise Catholique?... Avant que ces deux monstres eussent troublé la paix du monde et trompé les peuples par leurs sophismes et leurs erreurs de tous genres : avant qu'il y eut un seul Protestant sur la terre, en un mot, l'Eglise Catholique, non seulement, conservait les Ecritures Saintes comme son plus précieux trésor, mais elle ne négligeait aucun moyen d'en faciliter la connaissance aux peuples. Pendant le court espace qui s'était écoulé depuis l'admirable découverte de l'imprimerie, jusqu'au temps où Luther publia sa première Bible, environ soixante-quinze à quatre-vingts éditions de la Bible traduites dans les différentes langues de l'Europe, formant pas moins de deux cent mille copies, avaient été répandues parmi le peuple, avec l'autorisation, et souvent aux frais des autorités Ecclésiastiques Catholiques..... Si l'Eglise, pendant quelques années, a été obligée de mettre certaines restrictions à la diffusion et à la lecture de la Bible dans les langues modernes ; les Protestants seuls en furent la cause..... Ces sectaires avaient tellement changé le texte dans leur traductions mensongères : par leur ignorance, ou plutôt par la corruption de leur esprit et de leur cœur, ils avaient tellement empoisonné *cette source de la vie*, que ceux qui venaient s'y abreuver y trouvaient plutôt la mort que la vie de leurs âmes..... L'Europe fut un moment inondée de Bibles

où le texte de l'aveu même des Protestants instruits disparaissait pour faire place aux rêves insensés et impies des sectaires..... Alors, mais alors seulement, l'Eglise craignant avec raison, ou plutôt, voyant que ces Bibles falsifiées étaient prises pour la vraie parole de Dieu, mit quelques restrictions pour un temps, à la lecture de la Bible dans les langues modernes. Elle fit alors ce que font les médecins sages et habiles dans les épidémies, ils nous défendent certains aliments qui sont excellents dans d'autres temps, mais qui deviennent dangereux à cause des mauvaises dispositions de l'air ou des tempéraments..... Mais jamais l'Eglise ne mit d'entraves à la diffusion de la sainte Bible dans le texte grec ou latin..... Or, dans ce tems, presque tous ceux qui savaient lire, entendaient le grec ou le latin ; car ces deux langues étaient, alors beaucoup plus qu'aujourd'hui, enseignées dans toutes les principales écoles de l'Europe. Mais l'époque malheureuse où une déplorable épidémie força l'Eglise de Jésus-Christ à prendre cette mesure extrême, pour empêcher la contagion du mal de gagner jusqu'au cœur des nations, ne fut pas de longue durée.... A peine la fièvre dévorante que Satan avait enfiltrée dans les veines de l'Europe, par les mains de Luther et de Calvin, eut-elle perdu de son intensité et de sa contagion, que l'Eglise invita les peuples de nouveau à se nourrir de la lecture de la sainte Bible, mise à la portée de tous, par les innombrables traductions qu'elle autorisa, de tous côtés, par la voix de ses premiers pasteurs.

Les Protestants répètent encore que l'Eglise défend la lecture de la sainte Bible aux peuples, c'est un lâche et absurde mensonge, et il n'y a que les ignorants et les imbéciles parmi les Protestants, qui croient aujourd'hui à cette vieille imposture de l'hérésie, que certains ministres ne jettent constamment sur les yeux de leurs dupes, que pour leur en imposer et les tenir dans une sainte horreur de ce qu'ils appellent Papisme..... Que les Protestants fassent le tour de l'Europe et de l'Amérique, qu'ils rentrent dans toutes les librairies catholiques qu'ils rencontreront à chaque pas, qu'ils aillent à Montréal, chez M. Fabre ou chez M. Saddlier, et par-

tout ils y t
les langues
autorités R
Je tiens
a pas enco
page, j'y l
Québec.

“ Nous
“ de notre
“ ment, a
“ bas des

Toutes
les librair
de témoin
de menson
de compla
sur tous le
Bible.

M. Rou
le seul m
tres pour
probablem
velle idée
Président
grande n
incroyabl
parler de
Christ a
“ tés du
“ celui q
“ qui ne
v. 15 et
Et dan
“ Jésus,
“ Toute
“ terre :

... tout ils y trouveront des milliers de Bibles dans toutes les langues modernes, imprimées avec la permission des autorités Ecclésiastiques.

Je tiens dans ma main un Evangile, imprimé il n'y a pas encore cinq ans, à Québec..... Sur la première page, j'y lis l'approbation suivante de l'Archevêque de Québec.

“ Nous approuvons et nous recommandons aux fidèles de notre Diocèse, cette traduction du Nouveau Testament, avec commentaires dans le texte et notes au bas des pages.”

✠ JOS. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.”

Toutes ces Bibles Catholiques à vendre dans toutes les librairies de l'Europe et de l'Amérique sont autant de témoins irrécusables que le Protestantisme se nourrit de mensonge, quand tous les jours il écoute avec tant de complaisance, ses ministres et ses journaux lui dire, sur tous les tons, que nous sommes les ennemis de la Bible.

M. Roussy nous a dit que la lecture de la Bible était le seul moyen enseigné par Jésus-Christ et ses Apôtres pour la conversion du monde. M. Roussy tient probablement, comme tous les Protestants, cette nouvelle idée de sa bonne grand' mère..... Mais, M. le Président, vous comprenez que jamais absurdité plus grande n'est sortie de la bouche d'un homme..... C'est incroyable que des hommes qui sont toujours à nous parler de Bibles et de Bibles, ne savent pas que Jésus-Christ a dit à ses Apôtres :—“ Allez jusqu'aux extrémités du monde, *prêchez* l'Evangile à toute créature, celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; mais celui qui ne croira pas sera condamné.”—(St. Luc, c. xvi, v. 15 et 16.)

Et dans St. Mathieu,—(c. xxviii, v. 18, 19 et 20.)—“ Jésus, s'approchant de ses onze Disciples, leur dit : “ Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre : Allez donc et instruisez tous les peuples, les

“ baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit : Et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé. *Et voilà que je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles.*”

Ce n'est donc pas un livre que les Apôtres sont chargés de faire lire aux peuples *jusqu'à la fin des siècles.*— C'est une *prédication verbale*, qu'ils ont mission de faire, et dans laquelle le Divin Sauveur leur promet de les assister et de les guider, non pas pendant trente, quarante ou soixante ans, mais jusqu'à la fin des siècles..... C'est par la *prédication* des Apôtres aux peuples, et non par la *lecture* de l'Évangile par le peuple, que Jésus-Christ veut que les hommes soient éclairés et sauvés, *jusqu'à la fin des siècles.* Et, voilà pourquoi le Sacerdoce Catholique, seul possesseur de la mission donnée aux premiers Apôtres, enseigne, prêche et explique l'Évangile aux peuples..... Jésus-Christ n'a pas dit, “ celui qui ne *lira pas l'Évangile sera perdu.*” C'est une absurdité et un mensonge, qui n'ont pu sortir que de l'enfer ;— mais Jésus-Christ a dit à ses Apôtres de tous les temps : “ *Prêchez, l'Évangile—Instruisez tous les peuples—Je serai avec vous—celui qui vous écoute, m'écoute—celui qui vous méprise, me méprise—celui qui croira à votre prédication sera sauvé—celui qui n'y croira pas, sera perdu.....*”

Jésus-Christ n'a pas dit : Si vous ne lisez pas la Bible, vous serez regardé comme un païen et un publicain ; mais il a dit, “ si vous n'écoutez pas l'Église, vous serez regardé comme un païen et un publicain.”

C'est donc une *Église* que Jésus-Christ est venu fonder, et non un livre qu'il est venu faire écrire et lire. L'Évangile est la propriété de l'Église, c'est un de ses biens, c'est un de ses grands trésors, c'est elle qui est chargée de le conserver et de l'expliquer au peuple..... Car c'est à elle-seule, et non aux individus que la promesse est faite et la mission donnée.

Dire que Jésus-Christ et ses Apôtres voulussent que ce fut par la lecture de la Bible, interprétée par chaque individu, que les peuples fussent convertis, est une si grande absurdité, que j'ai toujours de la peine à conce-

voir co
laisser

Tou
merie,
sont au
1400 a
main.
temps
écrire
guerre
qui ne
un livr
somme
l'imme
d'avoir
nous a
précéd
une Bi
lisait t
au peu

Ce r
prédica
Christ,
Espagn
les aut
de per
qu'un
de se p
la, s'il

Eh
Christ
des am
Roussy
conna
Bible p
à une

Il es
sur la
tres, n
monde

voir comment des hommes qui se respectent peuvent la laisser tomber de leurs lèvres.

Tout le monde sait qu'avant l'invention de l'imprimerie, les livres étaient aussi rares et aussi chers, qu'ils sont aujourd'hui communs et à bon marché. Pendant 1400 ans après Jésus-Christ, il fallait tout écrire à la main. Or, pour écrire une Bible entière, il fallait un temps considérable..... Bien peu de personnes savaient écrire chez plusieurs peuples, presque constamment en guerre. On a même les noms de plusieurs rois puissants, qui ne savaient pas signer leur nom. Pour se procurer un livre aussi considérable, il fallait payer une grande somme d'argent. Il était donc *absolument impossible* à l'immense majorité des Chrétiens pendant 1400 ans d'avoir des Bibles et de les lire..... Aussi, l'histoire nous apprend que pendant la période de temps qui a précédé l'imprimerie, les peuples se cotisaient pour avoir une Bible qu'on déposait dans l'Eglise, où le Prêtre en lisait tous les Dimanches quelque partie, qu'il expliquait au peuple.

Ce n'est pas par la lecture de la Bible, mais c'est par la *prédication* des Apôtres envoyés par l'Eglise de Jésus-Christ, que les Français, les Anglais, les Allemands, les Espagnols, les Irlandais, les Grecs, les Romains, et tous les autres peuples ont été convertis, puisque bien peu de personnes parmi ces nations diverses savaient lire, et qu'un bien plus petit nombre encore étaient en moyen de se procurer une Bible.—Que M. Roussy me nie cela, s'il l'ose.....

Eh bien ! puisque c'est un fait certain que Jésus-Christ a voulu que son Eglise marchât à la conquête des âmes par la *prédication* pendant 1500 ans, que M. Roussy nous montre un texte de sa Bible, pour nous faire connaître que Jésus-Christ a décidé que la *lecture* de la Bible par chaque particulier, dût remplacer la *prédication*, à une époque quelconque de la vie de l'Eglise.

Il est clair que si le système de M. Roussy était basé sur la vérité, Jésus-Christ aurait commandé à ses Apôtres, non pas de prêcher l'Evangile jusqu'à la fin du monde, mais de montrer à lire aux peuples et de leur

donner des Bibles..... Et au lieu d'Apôtres, c'eut été des maîtres d'école qu'il eut promis et envoyés aux nations assises dans les ténèbres de la mort.....

M. Roussy nous dit que notre Seigneur est contraire aux *fausses traditions* des hommes ; mais l'Eglise ne les condamne pas moins *ces fausses traditions humaines*. Quand M. Roussy dit que tout ce qu'il faut croire et faire est écrit dans l'Evangile, et qu'il ne faut rien croire des vérités enseignées par la tradition ; en un mot, quand M. Roussy dit, qu'on ne trouve pas le dogme Catholique de la Tradition dans l'Ecriture-Sainte, il montre ou sa mauvaise foi, ou son ignorance. Voici une Bible qui vient de M. Roussy lui-même. Eh bien, dans la seconde Epître de St. Paul aux Thessaloniens, voici ce que le St. Apôtre écrit :—(c. ii, v. 15.) —“ C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes et con-servez les *traditions* que vous avez apprises, soit par *nos paroles*, soit par notre lettre.” Voici St. Paul qui dit que ce qui nous vient *par la parole non écrite*, c'est-à-dire, la *tradition*, est de même autorité que ce qu'il écrit dans sa lettre..... Ne faut-il pas plus que de la hardiesse dans M. Roussy, pour oser nous dire en face, qu'il n'est pas parlé de tradition dans l'Ecriture-Sainte.

Et dans le chapitre iii, v. 6, de la même Epître, St. Paul dit : “ Nous vous ordonnons de vous séparer de ceux qui se conduisent d'une manière déréglée et non selon la *tradition* qu'ils ont reçue de nous.”

Dans sa seconde Epître à St. Timothée, (c. ii, v. 2,) St. Paul dément d'avance l'absurde assertion de M. Roussy qui dit que toutes les vérités et les doctrines de Jésus-Christ sont écrites et qu'il n'y en a aucune qui nous arrive par la tradition. Ces paroles sont claires et précises :—“ Fortifiez-vous donc, ô mon fils, par la grâce qui est en Jésus-Christ. Et ce que vous avez appris de moi, devant plusieurs témoins, donnez le en dépôt à des hommes fidèles, qui soient eux-mêmes capables d'en instruire d'autres.”

En vérité, M. le Président, lorsque M. Roussy, nous disait que tout est écrit dans les livres saints et qu'il n'y a pas de tradition, il avait perdu la mémoire ou il nous

supp
tres

M
qu'il
culie
prét
qu'o
ce q
la l
dem
“ ce
“ co
mais
c'éta
pour
tout
pour
que
choi
d'ét

C

Mai

Car

de c

pro

pers

voil

un l

les

van

Esd

lieu

de,

dan

au

fait

C

tres

s'en

N

supposait assez ignorant pour ne savoir pas lire les Epîtres de St. Paul.

M. Roussy a été vraiment malheureux dans le choix qu'il a fait de ses textes pour prouver que chaque particulier doit lire l'Écriture-Sainte et a droit de l'interpréter à sa façon. Il a cité le texte où Moïse veut qu'on s'en tienne à la loi de Dieu. Et c'est justement ce que nous voulons. Oui, que tout le monde médite la loi de Dieu—or, une de ses lois, un de ses commandements le plus absolu est celui-ci:—“Écoutez l'Église, celui qui n'écoute pas l'Église doit être regardé comme un païen et un publicain.” Il a cité Josué, mais Josué était le conducteur, le grand chef du peuple, c'était un homme visiblement choisi et inspiré de Dieu pour conduire ses frères dans la terre promise: c'était tout naturel qu'il dut lire et méditer l'Écriture-Sainte, pour s'instruire et instruire les autres. Et c'est aussi ce que l'Église Catholique commande à ceux que Dieu a choisis pour conduire son peuple. Elle leur commande d'étudier et de lire souvent les Saintes Écritures.....

Ce bon M. Roussy nous a cité le livre de Néhémie; Mais je crois que c'était une distraction de sa part.... Car le texte qu'il a cité prouve justement le contraire de ce qu'il nous avait promis. M. Roussy nous avait promis, vous le savez, de nous démontrer que chaque personne du peuple doit avoir sa Bible et la lire. Et voilà qu'il nous cite un texte qui nous apprend que pas un homme ni une femme n'avait de Bible alors, excepté les Prêtres.. “Esdras apporta la loi, et la lut devant le peuple.”—Vous voyez, M. le Président, que cet Esdras ne valait pas mieux qu'un Prêtre Papiste. Au lieu de distribuer des Bibles par milliers, à tout le monde, comme fait le brave M. Roussy, il gardait le livre dans ses mains, et se contentait de le lire et l'expliquer au peuple, justement comme M. Girouard, votre curé, fait tous les dimanches.

Quant au texte d'Isaïe; il prouve qu'il y avait d'autres choses que la loi écrite, puisque Dieu veut qu'on s'en tienne aussi *au témoignage*.....

Notre Seigneur conseillait aux Juifs *incrédulous* de lire

l'Écriture-Sainte ; mais ce n'était assurément pas comme l'unique et le meilleur moyen de le connaître, puisque ces Juifs auraient encore mieux fait, d'après Jésus-Christ lui-même, *de croire à sa parole et à ses œuvres.....* La lecture de la Bible mal interprétée, a perdu les Juifs, comme elle perd les Protestants d'aujourd'hui. C'est la Bible à la main, que les Juifs ont déclaré que Jésus-Christ était un imposteur, *et que d'après la loi il devait être crucifié.*

Mais, M. le Président, je veux réfuter M. Roussy par sa propre bouche et lui prouver, par ses propres aveux, qu'il est égaré et qu'il trompe les autres, lorsqu'il leur dit que nous ne devons admettre en religion que ce que nous pouvons prouver par des textes précis de la Bible. Je veux lui faire avouer qu'il faut de toute nécessité avoir recours à la tradition ; et même à une tradition infaillible, sous peine de n'être pas chrétien. Je prie M. Roussy de vouloir bien répondre à mes questions. Et vous, messieurs les Secrétaires, écrivez bien précisément les réponses de monsieur : et vous, mes bons amis, (en parlant au peuple) écoutez avec attention les aveux que je vais lui arracher.

Puisque vous dites M. Roussy, qu'on ne doit rien admettre en religion, que ce qui est clairement prouvé par un texte de l'Évangile, montrez-nous le texte qui prouve que St. Marc a écrit l'Évangile, et qu'il a été inspiré par le Saint Esprit, lorsqu'il écrivit son Évangile ?

M. ROUSSY — se levant, avec un air d'assurance, — Rien n'est plus facile, monsieur, voici les propres paroles du Sauveur, dans St. Mathieu, (chap. xxviii, v. 19 et 20.)
 “ Allez donc et instruisez tous les peuples, les baptisant
 “ au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Ap-
 “ prenez-leur à observer toutes les choses que je vous ai
 “ commandées, je serai toujours avec vous, jusqu'à la
 “ fin des siècles.”

M. CHINIQUY — M. Roussy voudrait-il bien nous dire à qui s'adressaient ces paroles du Divin Sauveur ?

M.
Apôt.

M.
vous
sy a
M. R
Apôt.

M.
M.
vous
Apôt.

M.
Saint

M.
décla
Et
et qu
qu'a
rapp

M.
j'av

M.
velle
Mon
St. I

M.
Il es
plus
règn
“ le
peup
“ do

M. ROUSSY—Jésus-Christ adressait ces paroles à ses Apôtres.

M. CHINIQUY—Messieurs les Secrétaires, ayez, s'il vous plaît, la bonté d'écrire que les paroles que M. Roussy a citées n'avaient rapport qu'aux Apôtres. A présent, M. Roussy, voudriez-vous nous dire, si St. Marc était Apôtre ?

M. ROUSSY—Oui, monsieur, Saint Marc était Apôtre.

M. CHINIQUY—Messieurs les Secrétaires, écrivez, s'il vous plaît, que M. Roussy soutient que Saint Marc était Apôtre.....

M. ROUSSY—avec précipitation—Non, non, monsieur, Saint Marc n'était pas Apôtre.

M. CHINIQUY—Ecrivez, messieurs, que M. Roussy déclare que Saint Marc n'était pas Apôtre.

Eh bien, M. Roussy, si Saint Marc n'était pas Apôtre et que le texte que vous nous avez cité ne se rapportait qu'aux Apôtres, le texte n'a donc de votre aveu, aucun rapport avec Saint Marc.

M. ROUSSY—Non, monsieur, j'ai fait une erreur, et j'avoue que le texte cité n'a point rapport à St. Marc.

M. CHINIQUY—Eh bien, M. Roussy, je vous renouvelle ma question, devant cette respectable assemblée. Montrez-nous un texte précis de la Bible, qui prouve que St. Marc a été inspiré de Dieu pour écrire l'Évangile.

M. ROUSSY—se lève, et se met à feuilleter son livre. Il est pâle, il tremble, les sueurs l'inondent, il prend plus de dix minutes à chercher..... Un morne silence règne,.... on n'entend que quelques faibles murmures, "*le voilà pris.*"—Mais on impose silence.—Enfin, le peuple impatienté, commence à parler:—"Avancez—*donc, M. Roussy, qu'est-ce que vous faites donc ?*"

Ce monsieur paraît de plus en plus décontenancé ; il répond d'une voix tremblante : " Messieurs, je vous prie " de prendre patience, j'avoue que je suis dans un che- " min très étroit." Ces paroles sont suivies d'un éclat Je rire général. M. Chiniquy, lui dit alors : " Votre " chemin sera encore plus étroit tout à l'heure, mon- " sieur.".... Enfin, après avoir cherché en vain, pen- dant un quart d'heure, M. Roussy s'assit, ou plutôt, il écrase sur son siège, et il dit d'une voix émue :—" Je " ne suis pas capable de trouver le texte demandé."

M. CHINIQUY—Messieurs les Secrétaires, ayez la bon- té d'écrire que M. Roussy déclare être incapable de trouver un texte de l'Écriture-Sainte, pour prouver que Saint Marc a été inspiré de Dieu pour écrire l'Évan- gile.....

Encore une autre petite question, M. Roussy; puisque selon votre religion, on ne doit tenir comme vrai que ce qui est prouvé par un texte de la Sainte Bible, trouvez- nous le texte qui prouve que Saint Luc, qui n'était pas plus Apôtre que Saint Marc, a été inspiré de Dieu pour écrire l'Évangile.

M. ROUSSY—se lève, mais sa figure et toute sa con- tenance annoncent un homme tout à fait brisé.—Il cherche pendant cinq à six minutes ; puis, il se laisse retomber sur son siège, en disant : " Je ne suis pas ca- " pable."

M. CHINIQUY—Messieurs les Secrétaires, veuillez, s'il vous plaît, écrire que M. Roussy déclare n'être pas ca- pable de trouver un texte dans sa Bible pour prouver que St. Luc a écrit l'Évangile." Puis s'adressant à M. Roussy. Eh bien, monsieur, puisque vous déclarez n'être pas capable de trouver un mot dans la Ste. Bible pour vous assurer que St. Marc et St. Luc ont écrit l'Évangile qui porte leurs noms,—Comment savez-vous que ce sont eux qui ont écrit ces Évangiles ?.... Puis, se tournant vers le peuple, M. Chiniquy, dit en sou- riant :—" Écoutez bien sa réponse."

Un morne silence se fit à l'instant.

M.
écrit

M.
vangi
des m

M.
capab
puis :
" me
" Ma
" on
" ch
A
batte
" rol

Ou
prop
dans
des p
glise
ce d
trom
écri
pas

M
niqu
con
ce q

M
c'es
Les
sui
l'E
des
" la

M. ROUSSY—On prouve que St. Marc et St. Luc ont écrit l'Évangile, par les miracles qu'ils ont faits.

M. CHINIQUY—Eh bien montrez-moi le texte de l'Évangile où il est dit que St. Marc et St. Luc ont fait des miracles.

M. ROUSSY—se lève lentement, avoue qu'il n'est pas capable, il murmure quelques paroles inintelligibles, . . . puis avec un embarras qu'il ne peut cacher :—“ Vous me demandez, monsieur, comment on connaît que St. Marc et St. Luc ont écrit l'Évangile : mais, monsieur, on ne connaît cela que par le témoignage des premiers chrétiens.”

A ces paroles on n'entendit que des cris de joie et des battements de mains. “ Il est pris par sa propre parole, . . . Il est tombé dans le sac,” s'écriait la foule.

Oui, mes amis, s'écrie M. Chiniquy, il est pris par ses propres paroles, et comme vous le dites, “ il est tombé dans le sac ;” il est forcé d'avoir recours au témoignage des premiers chrétiens, c'est-à-dire, à la Tradition de l'Église pour prouver la première des vérités, . . . l'existence de l'Évangile. Il est donc forcé d'avouer qu'il vous trompait tout à l'heure, lorsqu'il vous disait que tout était écrit dans l'Évangile, . . . et que tout ce qui ne pouvait pas se prouver par un texte devait être rejeté. . . .

M. ROUSSY—Je ne suis pas pris—c'est vous, M. Chiniquy, qui êtes tombé dans le sac,—c'est vous qui êtes confondu, car vous n'êtes pas capable de nous montrer ce que c'est que l'Église, et quelle autorité elle a. . . .

M. CHINIQUY—Puisque M. Roussy ne sait pas ce que c'est que l'Église, je me ferai un plaisir de le lui dire.—Les premiers chrétiens divisés sur certaines pratiques, suivirent le conseil de notre Seigneur, et en appelèrent à l'Église d'alors. . . . Et voici ce qui se passa :—(Actes des Apôtres, chap. xv, v. 6.)—“ Les Apôtres donc, et les Prêtres s'assemblèrent, pour examiner et résoudre

“cette affaire. Et après avoir beaucoup conféré ensemble, Pierre se leva et leur dit :— Mes Frères, vous savez qu’il y a longtemps que Dieu m’a choisi d’entre nous, afin que les Gentils entendissent *par ma bouche* les paroles de l’Evangile et qu’ils crussent..... Après Pierre, Bernabé et Paul furent entendus. Puis Jacques prit la parole à son tour ; mais ce ne fut que pour confirmer ce que Pierre avait dit..... Enfin la détermination étant finie,.... ils écrivirent ces solennelles paroles :— *Il a semble bon au Saint-Esprit et à nous*, de décider de telle et telle manière la question que vous nous avez proposée.”

Voilà, M. Roussy, ce que c’est que l’Eglise..... Voilà comment elle parlait il y a 1900 ans, et voilà comment elle parle encore et comment elle parlera jusqu’à la fin des siècles ; car elle ne doit jamais périr, puisque Jésus-Christ a dit :— “ Les portes de l’enfer ne prévaudront jamais contre elle.”..... C’est cette Eglise infallible qui me dit, à moi, Catholique, comme elle le disait il y a 1900 ans :— que St. Marc et St. Luc ont été inspirés de Dieu pour écrire leurs Evangiles, et je suis certain qu’elle dit vrai, car c’est le St. Esprit qui l’éclaire. Cette Eglise, d’après St. Paul— (1er Epître à Timothée, c. iii, v. 15.)— *Est la colonne et la base de la vérité.*— Cette Eglise, hors de laquelle il n’y a que mensonge et erreur, a été appelée Catholique par les Apôtres, et aucune autre Eglise qu’elle ne pourra jamais porter ce beau nom. Cette Eglise Catholique, à laquelle j’ai le bonheur d’appartenir, s’appelle aussi Apostolique, parce qu’elle est unie aux Apôtres par une chaîne non interrompue de Prêtres, d’Evêques et de Papes, qui tiennent d’eux leurs pouvoirs, par des titres incontestables. Cette Eglise Catholique et Apostolique, s’appelle aussi Romaine,.... parce que c’est à Rome que son Fondateur, parmi les hommes, (St. Pierre,) a versé son sang et qu’il a déposé, pour ses successeurs, les Clefs du Paradis, que ni les démons, ni les hérétiques, ni les impies ne pourront jamais lui ravir. “ Tu es Pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise, et les portes de l’Enfer ne pré-

vaudront
17, 18, 19

Lorsqu
suis aussi
certain qu
l’Eglise C
qui me le
qu’avec u
que m’en
sous pein
publicin

le St. Ev
(2de Ep.

“ vous a

“ comme

“ ces mè

“ *difficile*

“ *gers de*

“ de mar

En lis

suis qu’u

faiblesse

j’ai soin

les a tou

l’Eglise

et St. L

leurs Ev

près l’a

prouver

par l’E

dont el

trésor.

Je v

qu’un i

soin d’

Ecritur

ner M.

dirai q

pense c

Pierre

yaudront jamais contre elle." St. Math. chap. xvi, v 16, 17, 18, 19.

Lorsque moi, Catholique, je prends la Bible en main; je suis aussi certain que c'est la parole de Dieu que je suis certain qu'il y a un Dieu dans le ciel, parce que c'est l'Eglise Catholique, (la colonne et la base de la vérité,) qui me le dit.... Lorsque je lis l'Evangile, je ne le lis qu'avec une soumission pleine et entière à l'explication que m'en donne l'Eglise, dont je dois écouter la voix, sous peine d'être traité par Dieu *comme un païen et un publicain*, (St. Mat. c. xviii. v. 17.) Lorsque je le lis, le St. Evangile, je me rappelle ce que disait St. Pierre, (2de Ep., c. iii, v. 15 et 16.)—" Paul, notre cher Frère,

" vous a écrit selon la sagesse qui lui a été donnée :
 " comme il fut aussi en toutes ses lettres, où il parle de
 " ces mêmes choses, dans lesquelles il y a des endroits
 " *difficiles à entendre*, que des hommes *ignorants et lé-*
 " *gers* détournent, aussi bien que les autres écritures, à
 " de mauvais sens, pour leur propre ruine."

En lisant les Saintes Ecritures, je me rappelle que je ne suis qu'un pauvre ignorant, et que si je m'en tenais à la faiblesse de mon esprit, je m'égarerais bientôt; aussi, j'ai soin de prendre les choses dans le sens que l'Eglise les a toujours enseignées.... Car si je dois croire que l'Eglise est infallible, lorsqu'elle me dit que St. Marc et St. Luc ont été inspirés par l'Esprit-Saint, pour écrire leurs Evangiles, quoique je ne trouve pas un mot, d'après l'aveu même de M. Roussy, dans la Bible, pour prouver cette vérité, je la dois croire dirigée également par l'Esprit-Saint, dans l'interprétation des Ecritures, dont elle m'a seule conservé infalliblement le sacré trésor.

Je vous ai avoué, M. le Président, que je n'étais qu'un ignorant, et que c'était pour cela que j'avais besoin d'un guide *infaillible* dans l'interprétation des Stes. Ecritures. Je n'ai pas l'intention d'insulter, ni de peiner M. Roussy, en quoique ce soit;.... mais, je vous dirai que je le crois aussi ignorant que moi, et que je pense qu'il appartient à cette classe d'hommes dont St. Pierre parle, lorsqu'il dit que les *ignorants ne compren-*

nent pas les Stes. Ecritures et qu'ils les détournent dans de faux sens pour leur propre perdition.

Malgré mon ignorance et ma faiblesse, je suis assuré de ne pas m'égarer dans la lecture des Ecritures, puisque j'ai pour guide, *l'Eglise, colonne et base de la vérité*, et que je prends pour interprète, *l'Eglise* à qui mon adorable Sauveur a dit :—“ Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.” Mais je serais curieux de savoir comment M. Roussy, qui n'est qu'un pauvre ignorant, peut être assuré de trouver son salut par la lecture de la Bible, tandis que le premier des Apôtres nous assure que les ignorants y trouvent leur perte.

M. Roussy—Le Saint-Esprit nous invite de lire l'Ecriture-Sainte, et par conséquent nous promet de nous éclairer.—Voici un texte qui montre d'une manière bien évidente, cette vérité,—(2de Epître de St. Paul à Timothée.)—“ Les hommes méchants et les imposteurs se fortifieront de plus en plus dans le mal, étant eux-mêmes dans l'illusion, et y faisant tomber les autres. Quant à vous, demeurez fermes dans les choses que vous avez apprises, et qui vous ont été confiées, sachant de qui vous les avez apprises : Et considérant que vous avez été nourris dès votre enfance dans les lettres-saintes, qui peuvent vous instruire pour le salut, par la foi qui est en Jésus-Christ.”

“ Toute Ecriture est inspirée de Dieu pour instruire, pour reprendre, pour corriger et pour conduire à la piété et à la justice.”

Voici St Paul qui félicite son cher Timothée d'avoir été nourri dès son enfance dans les lettres-saintes.... Donc, on mérite les louanges de Dieu en se nourrissant de la Sainte Ecriture.... D'ailleurs, n'est-il pas dit positivement ici, que toute écriture est inspirée de Dieu, *pour instruire et corriger*. Si toute écriture est inspirée de Dieu, pour instruire et corriger, comment M. Chiniquy ose-t-il dire que la lecture de l'Ecriture-Sainte est mauvaise et peut nous perdre ?

M. CHINIQUY—M. le Président, je vous ai déjà ob-

servé qu
choix de
le briser
texte qu
me dans
ont été c
Ici St. P
de choses
plutôt, i
écrites,
pas du l
les lui a
St. Pau
Roussy
les yeux
M. Rou
dit : “
“ vant
“ perso
“ instru

Oui,
ce que
des liv
pris de
pas un
aux T
“ Cons
“ par
parole
l'Espr
depuis
cru en
rediro
sion d
“ diti
“ par
puis c
jusqu
que l

servé que ce bon M. Roussy était malheureux dans le choix de ses textes..... Celui qu'il vient de choisir va le briser sans ressource. D'abord vous voyez, par ce texte que St. Paul dit positivement : " demeurez ferme dans les choses que vous avez apprises et qui vous ont été confiées, sachant de qui vous les avez apprises." Ici St. Paul ne parle pas de Bible, ni d'écriture, il parle de choses qui ont été apprises, et il est bien probable, ou plutôt, il est bien claire que ces choses n'étaient pas écrites,..... puisque St. Paul lui dit de se souvenir, non pas du livre où il les avait lues, mais de la personne qui les lui avait communiquées. Et pour montrer combien St. Paul était loin de prêcher l'absurde doctrine de M. Roussy, que tout est écrit dans la Bible, il suffit de jeter les yeux quelques lignes plus haut que le texte cité, par M. Roussy.—St. Paul parlant à ce même Timothée, lui dit : " Et gardant ce que vous avez appris de moi de-
 " vant plusieurs témoins, donnez-le en dépôt à des
 " personnes fidèles, qui soient elles-mêmes capables d'en
 " instruire d'autres.".....

Oui, demeurez ferme, disait l'Apôtre des nations, dans ce que vous avez appris, non seulement par la lecture des livres saints, mais encore dans ce que vous avez appris de vive voix et devant témoins. St. Paul ne tenait pas un autre langage à St. Timothée qu'il n'avait tenu aux Thessaloniens,..... et il lui disait à lui aussi :—
 " Conservez les traditions que vous avez apprises, soit
 " par nos paroles, soit par notre lettre....." Et ces paroles de l'Apôtre St. Paul, qui sont les paroles de l'Esprit-Saint lui-même, retentissent par toute la terre depuis 1900 ans. Et tous ceux qui ont véritablement cru en Jésus-Christ les ont redites, ils les croient, ils les rediront jusqu'à la fin des siècles, pour l'éternelle confusion des impies et des novateurs.—" Conservez les traditions que vous avez apprises, soit *par nos paroles, soit*
 " *par nos écrits.*" Voilà l'enseignement de l'Eglise depuis dix-neuf siècles. Voilà l'enseignement de l'Eglise jusqu'à la fin des temps ; car l'Eglise ne change pas plus que le Fils de Dieu, dont elle est l'Epouse immaculée.

St. Paul était loin de soutenir l'absurde doctrine des novateurs modernes ; lui qui disait positivement, dans son Epître aux Romains :—“ Tous ceux qui invoquent le nom du Sauveur Jésus, seront sauvés, mais comment l'invoqueront-ils, s'ils ne croient point en lui, et comment croiront-ils en lui, s'ils n'en ont point entendu parler ? Et comment en entendront-ils parler si quelqu'un ne leur prêche ? Et comment les prédicateurs prêcheront-ils, s'ils ne sont envoyés..... La foi donc vient de ce *qu'on a entendu*, et on n'a entendu que parce que la parole de Jésus-Christ a été prêchée.”—(Rom., c. x, v. 13—17.)

Saint Paul félicite Saint Timothée de lire l'Écriture-Sainte, mais c'est parce que son saint disciple joignait à cette lecture la soumission la plus entière aux explications et aux instructions *verbales* de ses supérieurs devant Dieu..... C'est encore ainsi que l'Église veut que ses enfants lisent les Saintes Écritures. L'absurde idée entretenue par M. Roussy, que la connaissance de l'Évangile vient par la lecture, était si loin de la pensée de l'Apôtre, qu'il s'écriait : “ Comment les peuples croiront-ils à Jésus-Christ, s'ils n'en ont point entendu *parler*, et comment en entendront-ils *parler*, si quelqu'un ne les prêche ? ”

D'après l'Apôtre St. Paul donc, la meilleure manière, ou plutôt, l'unique moyen de connaître Jésus-Christ, est d'en entendre *parler* par la prédication, et non par la lecture..... Sans doute que la lecture n'est pas inutile, mais elle n'aide la foi que de ceux qui *écoutent la prédication de ceux qui sont envoyés pour prêcher*.

Mais je vous ai dit que M. Roussy allait se briser avec le texte qu'il nous a cité. Si j'ai bien compris ce monsieur, il nous a lu dans sa Bible, ces propres paroles : “ Toute écriture est divinement inspirée pour instruire, pour reprendre et pour corriger.”—N'est-ce pas cela, M. Roussy, que vous nous avez lu ?

M. Roussy—Oui, monsieur, St. Paul dit : “ Toute écriture est divinement inspirée pour instruire, reprendre et corriger.”

M. CHIN
qui compo
entendu ce
bien, qu'en
homme ou
écriture es
dre et corr
avait des l
qu'à gâter
trouvé le c
une foule
ration des
pouvaient
mais M.
tous tromp
divinement
ce pas ?—
M. Rouss
ou retranc
est maudic
la malédi
la Bible q
est fausse
écriture e
ger.....

M. Ro
Chiniquy
dans ma
réfie de
phème.

M. CH
ue je vic
est fauss
Bible fal

S'adre
Gauthier
na main

M. CHINIQUY—M. le Président et vous tous, messieurs, qui composez cette respectable assemblée, vous avez entendu ces paroles de la Bible de M. Roussy..... Eh bien, qu'en pensez-vous?—Oui, que pensez-vous d'un homme ou d'une religion qui vous assure que toute écriture est divinement inspirée pour instruire, reprendre et corriger. Jusqu'à présent, vous avez cru qu'il y avait des livres ou des écritures qui ne pouvaient servir qu'à gâter et à corrompre le cœur, mais M. Roussy a trouvé le contraire dans sa précieuse Bible. Je connais une foule de livres qui n'ont été écrits que sous l'inspiration des plus mauvais penchants du cœur, et qui ne pouvaient que gâter et corrompre ceux qui les lisaient,.... mais M. Roussy nous assure que nous nous sommes tous trompés, et il proclame que *toutes les écritures sont divinement inspirées*. Vou l'avez bien entendu, n'est-ce pas?—(Oui, oui, de tous les côtés.) Tout à l'heure, M. Roussy disait, avec emphase, que si quelqu'un ajoute ou retranche quelque chose à la parole de Dieu,.... *il est maudit*..... Eh bien, messieurs, puisqu'il en est ainsi, la malédiction de Dieu doit être sur ceux qui ont écrit la Bible que M. Roussy tient en main; car cette Bible est fausse, ridiculement fausse, lorsqu'elle dit que *toute écriture* est divinement inspirée, pour instruire et corriger.....

M. ROUSSY—(se lève avec chaleur)—Comment, M. Chiniquy, vous dites que la Sainte Bible que je tiens dans ma main, est fausse et mensongère,.... je vous défie de le prouver; ce que vous dites là est un blasphème.

M. CHINIQUY—Je vais vous prouver, monsieur, que ce que je viens de dire, n'est que la pure vérité; votre Bible est fausse et mensongère jusqu'à l'absurdité. C'est une Bible falsifiée, et je vais vous le prouver de suite.

S'adressant alors à un respectable habitant, nommé Gauthier. Monsieur, par qui la Bible que je tiens dans ma main, vous a-t-elle été donnée?

M. GAUTHIER—Cette Bible m'a été donnée par une personne qui la tenait de M. Roussy.

M. CHINQUY—Eh bien, M. le Président, vous allez juger ce qu'il faut penser des Bibles Protestantes. La Bible que M. Roussy tient en main, dit :—“ Toute écriture est divinement inspirée pour instruire, reprendre et corriger.” Mais la Bible que je tiens dans la main et qui vient également de M. Roussy, ne contient pas cette absurdité, car j'y lis :—“ Toute écriture *qui est inspirée de Dieu*, est utile pour instruire, pour corriger.”....

M. ROUSSY—Se levant précipitamment, dit :—“ Les deux sentences sont les mêmes.”

M. CHINQUY—Non, monsieur, ces deux sentences ne sont pas les mêmes. Est-ce la même chose, M. le Président, et vous tous, messieurs, qui nous écoutez ;— j'annoncez :—Est-ce la même chose de dire :—“ Toute écriture est divinement inspirée, pour reprendre et corriger,”—et de dire :—“ Toute écriture *qui est divinement inspirée*, est utile pour instruire et corriger ?”

De tous les côtés de la salle on n'entend qu'un cri : “ Non, ces deux sentences ne sont pas les mêmes.”

M. CHINQUY—Vous avez raison, mes amis, l'une de ces sentences est absurde, et il n'y a qu'une Bible sur laquelle la main de Satan a passé, qui puisse dire que *toute écriture est inspirée de Dieu*. Cette sentence est digne de l'enfer..... Non, non, toute écriture n'est pas inspirée de Dieu. Il y a beaucoup d'écritures, il y a des milliers de livres inspirés par le Démon.....

D'ailleurs, voici deux Bibles également présentées par la main de M. Roussy..... Si celle où il est dit que “ toute écriture est inspirée de Dieu, pour reprendre, instruire et corriger,” est correcte ;...celle où il est dit que “ toute écriture qui est inspirée de Dieu, est bonne pour corriger et instruire,” n'est pas correcte.....

Si les Méthodistes n'ont rien ajouté à la Bible que je

tiens dans ma
chose dans
chose est cl
les mots, “q
l'autre.....
vre des Mé
la parole de
avoir ajout
Dieu.....

M. ROUSSY
et son man
pas discute
dire que m

M. CHINQUY
monsieur,
de vous—
Il y en a u
êtes néces
donné un

Mais, c'
tradition ;
sur ces q
avez porté
le second
Roussy, c
lettre. (M.
M. Roussy
retranché

M. ROUSSY
Oui, mon

M. CHINQUY
avez av

M. ROUSSY
Bible est

tiens dans mes mains, ils ont donc retranché quelque chose dans celle que M. Roussy a devant lui..... La chose est claire comme le soleil,....ou on a ajouté ici les mots, "qui est inspiré," ou on les a retranchés dans l'autre..... Et comme l'une et l'autre Bible sont l'œuvre des Méthodistes et viennent de leurs mains, d'après la parole de M. Roussy, ils sont maudits du Ciel, pour avoir ajouté ou retranché quelque chose à la parole de Dieu.....

M. ROUSSY—Prenant avec précipitation son casque et son manteau, veut s'en aller, en disant,—Je ne veux pas discuter plus longtemps avec un homme qui ose me dire que ma Bible est falsifiée.

M. CHINIQUY—Je ne me contente pas de vous le dire, monsieur, je le prouve. Voici deux Bibles qui viennent de vous—l'une dit d'une façon, l'autre dit de l'autre. Il y en a une d'elle de falsifiée nécessairement, et vous êtes nécessairement et publiquement convaincu d'avoir donné une Bible falsifiée.

Mais, c'est assez sur cette question de la Bible et de la tradition; je vous ai confondu par votre propre bouche sur ces questions. Prenons sur l'accusation que vous avez portée contre l'Eglise Catholique d'avoir retranché le second Commandement de Dieu. Est-ce vous, M. Roussy, qui avez mis votre signature au bas de cette lettre. (M. Chiniquy montre alors une lettre signée de M. Roussy, où l'Eglise Catholique est accusée d'avoir retranché le second Commandement de Dieu.)

M. ROUSSY—(paraissant tout interdit et tremblant.)—Oui, monsieur, c'est moi qui ai signé cette lettre.

M. CHINIQUY—Eh bien ! Il faut prouver ce que vous avez avancé dans cette lettre.

M. ROUSSY—Non, monsieur, vous me dites que ma Bible est falsifiée, je m'en vais. (Et il veut partir.)

De tous côtés on entend des cris :—“ Ne le laissez pas échapper, arrêtez-le..... Vous êtes un lâche, M. Roussy.”..... Ce n'est qu'avec peine que M. Chiniquy et M. le Président arrêtent le tumulte.
Le calme un peu rétabli.

M. CHINIQUY—Ce n'est pas la seule place où votre Bible a été honteusement falsifiée, voici encore un de vos textes, où a main de Satan se montre d'une manière bien visible.—(St. Mathieu, chap. xvi, v. 25.)—“ Car quiconque voudra sauver son âme, la perdra,.... “ mais quiconque perdra son âme pour l'amour de moi, la “ retrouvera.” N'est-ce pas une belle trouvaille que celle d'une âme qui s'était perdue pour l'amour de Jésus-Christ.

Ce texte semble frapper M. Roussy comme d'un coup de foudre, il descend de l'estrade où il était, en disant : “ Chez les Latins, l'âme et la vie étaient la même chose.” Ces paroles ridicules sont suivies d'un immense éclat de rire ; et puis on entend les cris : “ le lâche, il se sauve, il ne veut pas continuer la discussion..... Empêchez-le de sortir.”..... Mais, M. le Président et M. Chiniquy parviennent à ramener l'ordre, en rappelant au peuple qu'ils ont donné la parole d'honneur de ne faire aucune peine à M. Roussy.....

Pendant que M. Roussy s'échappe à travers la foule. Un Protestant qui craignait qu'on ne lui fit mal, et voulant le protéger, s'écrie :—“ M. Roussy est battu, “ c'est bien assez, il ne faut pas pour cela le tuer.”

